

SUP-VETO

LYON

Formations en santé animale

 **FRANCE
compétences**
CERTIFICATION
enregistrée au RNCP

Campus de Lyon

 181/203 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

 04 37 66 48 85 / 06 61 08 95 66

 accueil@supveto-lyon.fr

 www.supveto-lyon.fr

 facebook.com/Supvetolyon69

 instagram.com/@supvetolyon

AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ VÉTÉRINAIRE



L' Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV) est un pilier essentiel des cabinets et cliniques vétérinaires. Il accompagne les animaux à chaque étape de leur prise en charge, y compris lors d'interventions chirurgicales. Polyvalent, l'ASV gère également l'accueil des propriétaires, la prise de rendez-vous, le conseil, et le secrétariat médical.

Ce métier en pleine reconnaissance répond à des besoins croissants, avec une progression annuelle des effectifs de plus de 9 %. Les vétérinaires, recruteurs et acteurs du secteur recherchent activement des professionnels formés, aux compétences variées et adaptées aux exigences de cette profession.



CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS



Cet enseignement professionnel est accessible après toute terminale (ou niveau équivalent) des filières générales, technologiques, professionnelles ou agricoles.

La formation d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire est ouverte à tout élève à partir de 18 ans. Cette condition d'âge est obligatoire compte tenu des stages en milieu professionnel et notamment en service de radiologie eu égard à la législation applicable dans ce domaine.

IMPORTANT : Cette formation est accessible aux personnes en besoins spécifiques et/ou situation de handicap.

Le recrutement se fait sur les résultats scolaires obtenus dans les études antérieures et sur l'analyse du dossier de candidature en commission pédagogique.

À l'issue de l'étude du dossier, la décision d'acceptation vous sera communiquée sous 8 à 10 jours.

QUALITÉS REQUISES

- Passion pour les animaux et envie d'évoluer au quotidien autour d'eux.
- Sens du commerce, de l'accueil.
- Bonne maîtrise de la langue française et des bases solides en bureautique sont un vrai plus.
- Sens de l'organisation, de la méthode.



4 BLOCS DE COMPÉTENCES

BLOC 1

CONTRIBUER À LA GESTION ADMINISTRATIVE COURANTE D'UNE STRUCTURE VÉTÉRIINAIRE SELON LES PROTOCOLES DE LA STRUCTURE

- Organisation de la planification et gestion de la documentation d'une clinique vétérinaire
Fixer les rendez-vous des clients auprès de la clinique vétérinaire
- Assurer la création et le suivi des dossiers clients, patients, fournisseurs
- Assurer la communication écrite et visuelle interne et externe de la clinique vétérinaire
- Contribution au suivi des entrées comptables et de stocks de la clinique vétérinaire
- Réaliser les opérations courantes comptables et financières de la structure vétérinaire
Gérer les stocks de fournitures nécessaires au fonctionnement courant de la clinique vétérinaire

BLOC 3

VEILLER À L'HYGIÈNE ET À LA SÉCURITÉ

- Déploiements des mesures d'hygiène, de nettoyage des locaux et du matériel de la clinique vétérinaire
Mettre en œuvre des opérations d'hygiène des locaux de la clinique vétérinaire
Désinfecter les instruments et le matériel vétérinaire
Mettre en œuvre les protocoles de biosécurité lors de la détection des animaux contagieux dans la clinique vétérinaire
- Prévention des risques professionnels physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux et environnementaux au sein d'une clinique vétérinaire
- Traiter les déchets issus de soins vétérinaires et de l'activité générale de la clinique vétérinaire
- Respecter les protocoles de la radioprotection dans la structure vétérinaire
- Déployer les mesures de protection individuelle et collective au sein de la clinique vétérinaire

BLOC 2

ASSURER LA RELATION CLIENT SOUS L'AUTORITÉ DU PRATICIEN

- Accueil téléphonique et physique des usagers de la clinique vétérinaire
Accueillir le client physiquement et/ou par téléphone
Accueillir physiquement l'animal au sein de la clinique vétérinaire
- Prise en charge spécifique et médiation liée à l'accueil des usagers en clinique vétérinaire
Identifier les situations d'urgences
Désamorcer les situations conflictuelles ou de tension avec le propriétaire de l'animal
- Préparation des produits vétérinaires réglementés et conseils et vente de produits vétérinaires non réglementés
Conseiller le client sur l'application des prescriptions médicales et recommandations du vétérinaire
Conduire l'entretien de conseil et de vente d'un produit ou d'un service relatif à un produit vétérinaire non réglementé (et sans prescription)
- Suivi post consultation en clinique vétérinaire ou liées à la fin de vie de l'animal
Assurer le suivi client post consultation
Informé le propriétaire des procédures et démarches liées à la fin de vie et au décès de l'animal

BLOC 4

ASSISTER TECHNIQUEMENT LE VÉTÉRIINAIRE

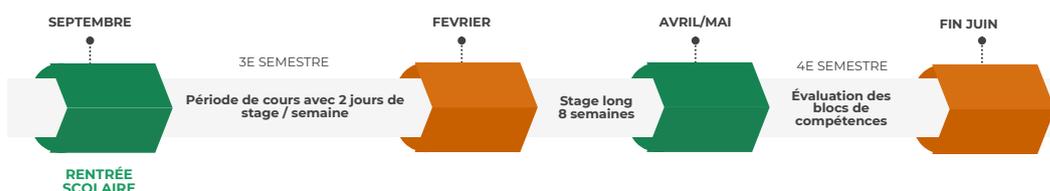
- Préparation de l'espace dédié et de l'animal aux interventions vétérinaires
Préparer la zone de consultation et l'animal
- Assistance du praticien de la structure vétérinaire dans la réalisation des consultations et des examens complémentaires
Assister techniquement le vétérinaire lors des consultations et des examens complémentaires
Assurer la logistique des prélèvements biologiques et des données afférentes
- Assistance du praticien de la structure vétérinaire dans le cadre de la réalisation de ces interventions chirurgicales
Assister le ou les vétérinaires lors de l'intervention chirurgicale
Suivre les paramètres vitaux monitorés pendant l'intervention chirurgicale
- Suivi de l'animal pendant l'hospitalisation et la convalescence: surveillance des paramètres cliniques et administration ou transmission au propriétaire des traitements prescrits par le vétérinaire
Assurer le suivi de l'animal post opération
Prodiguer les soins aux animaux hospitalisés dans les limites du périmètre métier de l'ASV
Restituer les directives du vétérinaire en matière de traitement et de soins postopératoires à prodiguer à l'animal

RYTHME DE LA FORMATION

PREMIÈRE ANNÉE



DEUXIÈME ANNÉE



LES STAGES >>>

C'est un élément essentiel de la formation et l'immersion professionnelle est omniprésente tout au long de la formation d'Auxiliaire de Service Vétérinaire.

Au début, vous découvrirez votre futur univers professionnel avec ses multiples facettes : contact avec les animaux, participation à la vie active de la clinique, travail en équipe, relationnel avec les propriétaires... Sortant du bac, vous n'avez que très rarement eu des expériences professionnelles significatives.

Les Plus

Les périodes de stages sont primordiales à votre formation d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire et elles vous permettent de mettre en pratique les enseignements reçus et de développer des compétences réelles.

Dans la préparation à la vie professionnelle future, la recherche de stage (lettre de motivation, CV, entretien) fait partie de la formation. Une enseignante de l'équipe pédagogique sera présente tout au long de votre formation pour vous coacher, vous aider à trouver une entreprise d'accueil, mais aussi pour vous suivre lors de ces périodes sur le terrain.



LES DÉBOUCHÉS >>>

Que ce soit en cabinet ou dans les cliniques vétérinaires, la norme actuelle du métier est comprise entre 1 à 2 Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire par vétérinaire en exercice. Avec près de 12 000 vétérinaires en France, le champ d'employabilité est très ciblé et nécessite une formation solide et reconnue par les professionnels.

C'est exactement ce qu'offre la formation d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire chez SUP VETO. En plus des recruteurs directs, l'emploi peut se faire dans les zoos et parcs animaliers, dans les refuges et élevages et dans les animaleries... aussi bien en France qu'à l'étranger.

Les 4 semestres d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire vous permettent précisément de pallier ce manque et au fil de la formation et de votre montée en savoirs et en compétences, vous pourrez mettre en application votre professionnalisme acquis au sein des cours et des travaux pratiques.



L'EXAMEN >>>

L'obtention du titre d'ASV est une alliance entre les savoirs et les compétences. Les deux sont essentiels. Au terme de la formation, vous devrez démontrer que vous avez les compétences professionnelles nécessaires pour devenir Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire. Pour cela, vous devrez valider les 4 blocs de la formation qui sont complémentaires.

Chaque bloc de compétences sera la somme de contrôles continus, d'évaluations par les maîtres de stage lors des immersions professionnelles et d'épreuves de certification.

Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire - Fiche RNCP n°40580 - Code NSF 212t - Décision du 30 avril 2025, portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles pour 3 ans, au niveau IV, avec effet au 30 avril 2025 sous l'autorité et délivré par SUP-VETO. Certification également accessible via le dispositif VAE.

Vous trouverez les modalités de validation des blocs dans la fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40580/>



BACHELOR CHARGÉ DE GESTION & DE MANAGEMENT EN STRUCTURE ANIMALIÈRE



Le chargé de gestion et de management en structure animalière est l'animateur du développement de l'entreprise. Ses compétences lui permettent de prendre en charge la coordination d'une équipe dans son quotidien, d'optimiser le fonctionnement d'une structure, de participer à son expansion via des actions de communication et de mise en place de nouveaux services, d'assister les vétérinaires dans leurs actes de soins et dans la gouvernance de la structure, d'accompagner et de conseiller la clientèle dans un parcours plus confortable, de vendre et d'animer des points de vente via des actions ciblées aux objectifs préalablement bien définis.



CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS



Vous devez être titulaire d'un diplôme ASV, d'un BTS Agricole option technico-commercial ou encore d'un BTS Agricole option production animale.

Désireux de poursuivre et de diversifier votre montée en compétences, vous devez vous intéresser plus largement au management et au développement.

Vous souhaitez également valoriser votre parcours de formation supérieure avec un aboutissement à un BAC+3, la référence européenne en matière de reconnaissance de niveau d'études supérieures.

Accessible à toutes personnes en besoins spécifiques et/ou en situation de handicap.

RYTHME DE LA FORMATION ET APPRENTISSAGE



La formation se déroule sur 18 mois dans le cadre de l'alternance. Le rythme de formation est de : 1 jour par semaine en formation et 4 jours en structure.

LES ATOUTS

L'apprentissage est un formidable tremplin. Il a progressé de 20% depuis 2018. Il permet de suivre une formation et d'accroître ses compétences en management vétérinaire tout en étant immergé au sein d'une entreprise en tant que salarié, de pratiquer son métier et d'emmagasiner de l'expérience.

L'apprenant perçoit une rémunération par l'entreprise et sa scolarité est gratuite.

En complément des stages préalablement effectués, un apprentissage de 18 mois permettra de capitaliser une expérience significative de long terme au sein d'une entreprise. À l'issue du contrat, l'intégration sur le marché de l'emploi se fait avec un CV nourri de multiples expériences (stages) et d'une expérience durable de 18 mois dans une entreprise (apprentissage).

Pour les professionnels, l'apprentissage post Auxiliaire en Service Vétérinaire ou post BTS est la garantie d'employer une personne immédiatement opérationnelle, stable, désireuse de progresser et d'apporter à l'entreprise, partageant des valeurs fortes. Le tout en ayant un impact moins important sur leurs ratios de masse salariale.

Pour les apprenants, c'est aussi une période permettant de gagner en maturité et de se laisser le temps d'entrer dans la vie active avec le maximum d'atouts.

4 BLOCS DE COMPÉTENCES >>>

BLOC 1

RÉALISER UN CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

- Droit des sociétés
- Rentabilité d'une structure animalière
 - Analyse financière
 - Indicateurs de performance
- Évaluation des risques professionnels et prévention en clinique vétérinaire...

BLOC 3

MENER UN AUDIT ET UNE GESTION FINANCIÈRE

- Veille stratégique
- Marketing relationnel
- Diagnostic financier (opportunité d'investissement)
 - Décision d'investissement
- Piloter une action commerciale
 - Mener une négociation
 - Anglais professionnel...

BLOC 2

MANAGER UNE ÉQUIPE

- Gestion administrative du personnel
- Gestion des ressources humaines et recrutement
 - Conduite de réunion
 - Motivation d'équipe
 - Gestion des conflits...

BLOC 4

MANAGER DES PROJETS LIÉS À LA GESTION D'ENTREPRISE EN STRUCTURE ANIMALIÈRE

- Diagnostic stratégique
 - Benchmark
- Communication interne et externe/Social media
- Gestion et création d'un projet en innovation d'entreprise, préservation animale
 - Analyse des données/RSE
- Informatique de gestion, progiciel de clinique vétérinaire
 - Nouvelles espèces médicalisées
 - Nutrition et bien-être animal
 - Secours/ACACED
 - Éducation canine...

FORMATION EN MODE PROJET >>>

Deux projets sont mis en place tout au long de votre parcours de formation en apprentissage (Bachelor). Ces projets vous permettent de mobiliser et d'exercer les compétences acquises durant la formation. C'est la concrétisation de vos savoirs et de vos compétences au service de la cause animale.

DÉBOUCHÉS >>>

En fonction de votre parcours et de votre expertise, votre employabilité se fera :

- En animalerie pour les postes autour de la vente, du conseil et de la gestion d'une entreprise.
- En parc zoologique pour les postes liés au suivi animalier, à la communication et à la gestion de projet.
- En cabinet et clinique vétérinaire pour les postes liés à la dynamisation d'une structure, le management d'équipe, l'assistance aux vétérinaires, le développement de services, le conseil et suivi de la clientèle.
- Créateur d'entreprise : pour les plus entrepreneurs, notamment grâce à l'un des projets réalisés au cours de la formation ayant pour thématique le développement d'un business model dans le marché animal.

EXAMEN DE VALIDATION >>>

L'obtention de la certification est une alliance entre le savoir et les compétences. Les deux aspects étant essentiels, l'obtention du diplôme se fait par ces deux voies. Les compétences sont mesurées durant la période d'apprentissage, mais aussi à travers les modes projets.

Le savoir est quant à lui évalué à travers un contrôle continu. Le tout est finalisé par une épreuve d'examen national et d'un rapport d'activité face à un jury de professionnels, durant lequel l'étudiant va démontrer ses compétences et son employabilité.

Arrêté du 30 juin 2020, publié au Journal Officiel portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 5 ans, de Niveau VI, sous l'intitulé "Chargé de gestion et management". Code RNCP 34734

Vous trouverez les modalités de validation des blocs dans la fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36734/>



TARIFS ET FINANCEMENTS >>>

AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ VÉTÉRIINAIRE

Les frais d'études à SUP-VETO Lyon se décomposent en deux parties :

- Des frais d'inscription et d'évaluations pédagogiques fixés à **490€** sont à régler au moment de l'inscription, garantissant la réservation de votre place au sein de la formation d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire.
- Des frais de scolarité :



La formation continue est accessible :

- Pour les salariés et demandeurs d'emploi.
- Dans le cadre d'un CPF, financement Région, France Travail etc..

Vous êtes candidat en formation continue nous vous invitons à envoyer votre dossier de candidature accompagné des pièces demandées. Après étude de votre dossier, un rendez-vous sera fixé avec vous afin de construire ensemble votre dossier.

BACHELOR CGM EN STRUCTURE VÉTÉRIINAIRE

Cette formation se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Elle est donc entièrement financée par l'OPCO auquel cotise l'entreprise.

Pour l'apprenti, la formation est gratuite et rémunérée selon le tableau ci-dessous :



Âge	% du smic	
-21	1ere année	43%
	2ème année	51%
-26	1ere année	53%
	2ème année	61%
+26	100%	

CONTACTS >>>

Relations candidats & entreprises

Célia MEZIK

Référente handicap & mobilité, équivalences passerelles et suite de parcours

Laure GRUER

accueil@supveto-lyon.fr



INTÉGREZ LE 1ER RÉSEAU DE FORMATIONS MÉTIERS EN SANTÉ ANIMALE



EN QUELQUES CHIFFRES

- 29 écoles
- 1200 étudiants
- + 50 vétérinaires
- + 300 enseignants
- + 1000 entreprises partenaires
- 96 % de taux de réussite promo 2023
- 19 années d'expérience



Un réseau, c'est une force et un gage de sérieux. Nos écoles sont labellisées et certifiées par Qualiopi. Les cours professionnels et pratiques sont assurés par des docteurs vétérinaires ainsi que par des Auxiliaires de Spécialisé Vétérinaire en poste. Les autres matières sont enseignées par des professeurs spécialisés dans leurs matières et diplômés de l'université.

La valeur de notre formation professionnelle repose également sur les travaux pratiques effectués à SUP-VÉTO. En reproduisant au plus proche les situations des structures par des ateliers de mise en pratique, en pratiquant sur des animaux vivants, en échangeant en permanence avec des experts, les étudiants sont dans les meilleures conditions pour progresser et devenir rapidement les professionnels attendus sur le marché de l'emploi.

SUP'VÉTO LYON

181-203 Avenue Jean Jaurès 69007 LYON

Métro B, Arrêt Place Jean Jaurès

Tel 04 37 66 48 85 / 06 61 08 95 66

E-mail : accueil@supveto-lyon.fr

Siret : 490 962 784 000 24

www.supveto-lyon.fr

Supvetolyon69

@supvetolyon



Mise à jour le 04.03.25

*Titulaire de la certification Qualiopi, selon les exigences de la certification visées à l'article L.6316-1 du code du travail, pour son processus de réalisation des catégories d'actions de développement des compétences suivantes : Actions de formations (AF) et Actions de formation par apprentissage (CFA)